



Envoyé en préfecture le 09/12/2022  
Reçu en préfecture le 09/12/2022  
Publié le  
ID : 048-200069151-20221208-DELIB\_2022\_193-DE

République française  
Département de la Lozère  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Séance du 08 décembre 2022 à 18 heures

Date de Convocation 01 décembre 2022

<b>Membres en exercice : 35</b>  <b>Présents : 28</b> <b>Votants : 32</b> <b>Pour : 32</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<p>L'an deux mille Vingt-deux et le 08 décembre, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Henri COUDERC,</p> <p><b>Présents :</b> Henri COUDERC, Flore THEROND, Alain CHMIEL, Alain ARGILIER, René JEANJEAN, François ROUVEYROL, Serge VEDRINES, Gérard PÉDRINI, Daniel GIOVANNACCI, Christian ALBARIC, Bdeia AMATUZZI, Patrick BOSC, Michel CAPONI, Marie-Thérèse CHAPELLE, Maurice DUNY, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Sylvette HUGUET, Claudie MARTIN-PASCAL, Jean-Luc MICHEL, Roselyne PRADEILLES, Vincent PRATLONG, Daniel REBOUL, Bernard RIEU, Gisèle ROSSETTI, Gilles VERGELY, Jean-Philippe VERNHET, Jean WILKIN,</p> <p><b>Représentés :</b> Martine BOURGADE A Flore THEROND, Michel COMMANDRE A Daniel GIOVANNACCI, Régine DOUSSIERE A Henri COUDERC, Sébastien MOREAU A Pierre HERRGOTT,</p> <p><b>Excusés :</b> Damien ARMAND, Martine BOURGADE, Michel COMMANDRE, Régine DOUSSIERE, Francis DURAND, Jaclyn MALAVAL, Sébastien MOREAU</p> <p><b>Absents :</b></p> <p><b>Présents non votants :</b></p>
--	--

Secrétaire de séance : Monsieur Alain CHMIEL

## DELIB-2022-193 - MOTION EN FAVEUR DU PROJET DE L'OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DU MONT AIGOUAL

Le Conseil communautaire,

**CONSIDÉRANT** le projet phare et structurant de création du premier centre français d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique porté par la Communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes-Terres-Solidaires, qui ouvrira ses portes au printemps 2023,

**CONSIDÉRANT** que l'Observatoire du Mont Aigoual, implanté sur la commune de Val d'Aigoual à 1.567 mètres d'altitude, a été construit à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (entre 1887 à 1894) à l'initiative de Georges FABRE, Inspecteur principal des Eaux et Forêts, pour suivre la reforestation qu'il avait conduite sur ce massif afin d'endiguer l'érosion des terres. En 2019, cette forêt, gérée par l'Office National des Forêts, a reçu le label « Forêt d'Exception »,

**CONSIDÉRANT** qu'en 1895, les premières mesures et observations météorologiques quotidiennes débutent et sont enregistrées et que ce bâtiment historique, emblématique de la météorologie et de la botanique, fait partie des plus anciennes stations de mesures en France et dans le monde. Sa longue série de mesures, expertisée et centenaire (125 ans), lui a permis de recevoir en 2017 la

distinction de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), en tant que station représentative du climat mondial.

**CONSIDÉRANT** que devant l'avancée technologique, la fermeture de cette dernière station météorologique de montagne habitée, prévue par Météo France depuis de nombreuses années, sera effective au 31 mars 2023,

**CONSIDÉRANT** que le socle de ce futur centre s'appuie sur une exposition permanente (ouverte à tous les publics) au cœur de l'Observatoire historique, totalement renouvelée et succédant à celle créée au milieu des années 90, mise en place et gérée par Météo-France et le personnel de l'Aigoual, dans le cadre d'un partenariat acté dès 1985 entre la Communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes-Terres-Solidaires et Météo-France,

**CONSIDÉRANT** qu'à partir de 2017, un projet initié par la Communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes, en partenariat étroit avec Météo France, se construit autour de la thématique du changement climatique, plus que jamais d'actualité : installation dans le bâtiment d'un centre à vocation d'accueil et de sensibilisation du grand public sur un thème majeur du changement climatique (exposition innovante et interactive),

**CONSIDÉRANT** qu'afin de consolider et de certifier les contenus exposés, un Comité scientifique a été constitué par le partenaire Météo-France, à la demande du Maître d'Ouvrage, Communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes, présidé par Madame Valérie MASSON-DELMOTTE (vice-présidente du groupe 1 du GIEC) et composé d'experts de Météo-France, de l'ONF, du Parc national des Cévennes, de l'Institut Pierre-Simon LAPLACE (IPSL)... Qui travaille aux côtés d'un muséographe pour déterminer les thèmes traités, vulgariser les données scientifiques pour les rendre accessibles à tous. Dans ce cadre, le Comité a pu bénéficier des scénarios du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC (2022) et a vocation à perdurer après l'ouverture, ayant notamment la charge d'actualiser les contenus et de les faire évoluer chaque année,

**CONSIDÉRANT** que ce projet a su convaincre et que c'est avec le soutien des collectivités, du Département du Gard, de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et de l'État, de la Fondation du Patrimoine (souscription en cours), que des travaux conséquents de réhabilitation du bâtiment (coût de 3,5 M €) ont pu être engagés en 2019, avec une échéance de réalisation programmée pour décembre 2022.

**CONSIDÉRANT** qu'hormis le formidable outil de médiation, sensibilisation et vulgarisation que représentera ce centre auprès du grand public, l'objectif est d'élargir son champ d'action au-delà de la saison estivale, toute l'année, en proposant des activités éducatives scolaires, en développant des activités artistiques et culturelles, en accueillant des séminaires de professionnels, scientifiques et chercheurs (entreprises, universitaires, grandes écoles), pour des séjours autres qu'à la journée, qui travailleront sur les nécessaires adaptations pour agir collectivement face au changement climatique. Ce champ d'actions prend notamment en compte l'activité Centre de tests en conditions climatiques extrêmes, que Météo-France ne souhaite pas poursuivre et qui s'adresse à des entreprises, industriels, chercheurs.

**CONSIDÉRANT** que les territoires de l'Aigoual, mais aussi du Sud Lozère, ne sont pas épargnés par les impacts climatiques et qu'il est plus qu'opportun que des acteurs majeurs s'inscrivent sans une nouvelle dynamique à impulser pour répondre à ces enjeux à venir,

**CONSIDÉRANT** que cet argumentaire non exhaustif fonde la démarche à laquelle sont associées plusieurs collectivités partenaires, dont la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes en tant qu'initiateur de l'Agence d'Attractivité Gorges du Tarn Causses Cévennes, EPIC née de la fusion de l'Office du Tourisme et du service communautaire Tourisme durable, au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

**CONSIDÉRANT** que dès sa conception, le projet de centre d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique reposait sur la mise à disposition de personnels experts de Météo France, pour animer et assurer la médiation scientifique auprès de tous les publics, principe d'ailleurs acté par l'ancien PDG de Météo-France en 2019 ; engagement traduit dans le projet par la présence de 2 ETP sur toute la saison d'ouverture de l'exposition de début mai à fin octobre,

**CONSIDÉRANT** que début Août 2022, Météo-France, par l'intermédiaire du Directeur de l'inter région Sud-Est, a fait part de la forte diminution du personnel mis à disposition : présence d'un unique médiateur-expert au quotidien de juillet à août, et sur les week-ends, ponts et vacances scolaires le reste de l'ouverture de l'exposition,

**CONSIDÉRANT** que par conséquent, à quelques mois de l'inauguration du premier centre français d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique, après cinq années d'études et de travaux, le projet s'en trouve remis en question sur ses fondements-mêmes,

**CONSIDÉRANT** le contexte mondial d'urgence climatique et de crise énergétique, qui requiert l'engagement de tous, et s'accommode donc très mal du désengagement brutal de Météo France de ce projet de tout un territoire, remettant en question la formidable vocation de cet outil de médiation, de pédagogie et d'apprentissage sur le changement climatique au sein d'un territoire rural et touristique ouvert à tous (habitants, touristes, jeunes, professionnels, scientifiques...),

**CONSIDÉRANT** que sur ce territoire, les élus et les services administratifs territoriaux accordent une place prépondérante à l'innovation, en lien avec la recherche, l'enseignement supérieur et l'éducation artistique et culturelle. Les projets de Filature du Mazel (tiers-lieu autour des transitions), Maison du Tourisme et du Parc national des Cévennes à Florac, ou encore TAKH (centre scientifique de préservation des chevaux de Przewalski) en attestent,

**CONSIDÉRANT** que sans cet état d'esprit pionnier, le territoire de l'Aigoual, qui fait partie des 32 premiers territoires lauréats du programme Avenir Montagne, vise à engager une stratégie de transition touristique vers une offre plus durable, vertueuse et résiliente et candidate pour devenir un des 10 territoires pilotes de ce programme, qui ne manquera pas d'être valorisé et d'avoir des retombées auprès de larges publics,

**CONSIDÉRANT** enfin que le Parc national des Cévennes s'inscrit dans la démarche LIFE Natur'Adapt, dont l'objectif est d'adapter la protection de la nature aux défis du changement climatique en Europe. À ce titre, le Centre d'Interprétation et de Sensibilisation au changement climatique constitue un outil structurant indispensable à la réussite de ces démarches engagées avec le soutien de l'Europe, de l'État, de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et des collectivités partenaires.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,**

**APPORTE** son entier soutien au projet de création du premier centre français d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique porté par la Communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes,

**REGRETTE PROFONDÉMENT** le désengagement annoncé de l'État et de Météo France se traduisant notamment par la fermeture de la dernière station météorologique de montagne habitée en France et la réduction drastique de la mise à disposition de personnels compétents pouvant animer l'exposition et le futur centre,

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

Berger  
Lévyroult

ID : 048-200069151-20221208-DELIB\_2022\_193-DE

**S'ÉTONNE** que cette décision intervienne alors que le soutien au projet aménagé par Météo France était entier depuis son origine, de surcroît dans un contexte d'urgence climatique internationale sans précédent et en totale contradiction avec les orientations de la COP et du GIEC,

**DEMANDE** donc que l'État et Météo France reconsidèrent leur décision restrictive, afin de garantir les moyens du futur centre d'interprétation et inscrivent ainsi leur action en tant que partenaires durables de la sensibilisation au changement et de l'Observatoire de l'Aigoual, témoin du climat et de son dérèglement depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.

**AUTORISE** Monsieur le Président à prendre tout contact ou à initier toute démarche utile se rapportant à cette affaire.

**Le Président,**  
Henri COUDERC

